

Thème 2 - Axe 2

LE DEFI DE LA CONSTRUCTION DE LA PAIX

Introduction.

Présentation du sujet.

La guerre étant « la continuation de la politique... », cette dernière reprend logiquement ses droits pour trouver une issue aux conflits et tenter d'établir une paix durable.

Problématique.

Quelles sont les voies utilisées pour sortir des conflits ?

Annonce du plan.

L'exemple des traités de Westphalie, au XVIIe siècle, souligne le rôle majeur des états dans la recherche d'accords ; les actions de Kofi Annan, de 1997 à 2006, celui de l'ONU, qui tente d'établir des règles universelles garantissant la sécurité collective.

I. Les traités de Westphalie (1648).

[Manuel pages 130-131, 138-139]

A) Leur origine.

1. Les tensions en Europe au début du XVIIe siècle.

- **Des racines multiples.**

Les tensions religieuses entre catholiques et protestants restent fortes depuis le XVIe siècle.

Les rivalités entre puissances sont source de tensions.

Des nations s'affirment et souhaitent s'émanciper.

- **La situation du Saint Empire.**

Sa diversité religieuse est actée par la *paix d'Augsbourg (1555)*. Voir page 130.

Mais des affrontements entre catholiques et protestants se produisent dans certaines régions. Les puissances voisines y voient une occasion d'étendre leur influence.

Les conditions de nouveaux affrontements sont donc réunies et un incident peut dégénérer en conflit généralisé.

2. La guerre de Trente ans (1618-48).

- **Un enchevêtrement de conflits.**

L'événement déclencheur est la révolte des sujets tchèques protestants de la maison de Habsbourg.

Les représentants de l'empereur sont défenestrés à Prague en 1618.

La répression entraîne une réaction en chaîne en Europe. Cette guerre implique l'ensemble des puissances européennes, à l'exception de l'Angleterre et de la Russie – qui néanmoins agissent indirectement contre les Habsbourg.

Les combats se déroulent surtout dans les territoires d'Europe centrale dépendant du Saint-Empire.

Cette guerre mêle conflits locaux, nationaux et internationaux ; ainsi elle constitue la dernière phase de la guerre de 80 ans, qui oppose les habitants des Pays-Bas aux Espagnols (1568-1648).

- **Un lourd bilan.**

L'emploi de mercenaires est la règle : d'une grande violence, ils vivent souvent en pillant les régions qu'ils occupent.

Les régions que traversent les armées venues de toutes parts sont ravagées pour longtemps.

Cette « guerre civile européenne » a lourdement pesé sur la démographie et l'économie des États allemands et du royaume d'Espagne, causant plusieurs millions de morts.

Mais la durée du conflit et l'impossibilité d'y trouver une issue militaire va pousser les différentes parties à négocier.

B) Leur élaboration.

1. Leur négociation.

- **L'action des diplomates.**

Pendant le conflit, les souverains utilisent des représentants plénipotentiaires, qui parcourent l'Europe. Le rôle crucial de ces ambassadeurs favorise la professionnalisation ultérieure de leur fonction.

- **Les conférences internationales.**

Carte 1 page 138 : pendant plusieurs années, les pourparlers se tiennent à *Münster* (à partir de décembre 1644), puis à *Osnabrück* (à partir de 1645).

2. Deux traités.

- **Leurs objectifs.**

Tableau page 131.

Les **traités de Westphalie** (ou **paix de Westphalie**) signés le 24 octobre 1648 concluent simultanément deux conflits en Europe : la guerre de Trente Ans (1618-48), et la guerre de Quatre-vingts Ans (1568-1648).

- **Leurs principes.**

Texte 5 page 139 *Question* *Quels acteurs géopolitiques se voient reconnaître un rôle majeur ?*

Texte 4 page 139 *Question* *Quels principes des relations internationales sont posés par les traités ?*

Les traités de Westphalie établissent des fondements plus universels des relations internationales :

- C'est le premier grand congrès diplomatique international.
- Les **États** sont les acteurs de référence dans les relations internationales.
- La paix est garantie par des relations internationales, cherchant un équilibre entre ces États souverains.
- Une **diplomatie permanente** se met en place.

En ce qui concerne le Saint Empire, le principe exprimé par la maxime latine *Cujus regio, ejus religio* se voit réaffirmé : **texte 2 page 138**.

- **Un nouvel ordre en Europe.**

La guerre assied l'hégémonie de la France, qui se renforce encore sous Louis XIV.

C'est aussi une victoire pour les Pays-Bas, qui deviennent officiellement indépendants : **document 3 page 139.**

3. Leurs contradictions.

Texte 4 page 139 *Question* *A partir de vos connaissances, donnez des exemples de la permanence de ces principes à l'époque contemporaine.*

- **Une référence durable.**

Après 1648, en Europe, la diplomatie se professionnalise et des réseaux internationaux se constituent pour mettre en place des contacts réguliers entre états.

Le recours aux grandes conférences se généralise aux moments clés de l'histoire des relations internationales (Vienne 1814-15, 1919...).

Le principe de la souveraineté des états n'a jamais été remis en cause.

- **Ses limites.**

La paix ne signifie pas le retour à la normale.

Dès les lendemains de la Guerre de Trente Ans, le problème de l'application des traités se pose.

Ces traités ne peuvent empêcher de nouvelles guerres ensuite.

Ces problèmes se retrouvent tout au long de l'histoire...

Conclusion.

L'héritage des traités de Westphalie est durable : la question est de se donner les moyens de concrétiser leurs principes.

Résumé de la Guerre de Trente ans : <https://www.youtube.com/watch?v=1FjIbhDSFBI>

II. Les actions de l'ONU.

[Manuel pages 128-129, 132 à 137, 140 à 143]

A) Le principe de la sécurité collective.

1. Ses origines.

- **L'impact de la Première Guerre mondiale.**

Elle provoque un choc moral qui entraîne la volonté d'empêcher définitivement toute guerre.

Les **14 points**, énoncés par le président **Wilson**, en **janvier 1918** (biographie page 134) sont les fondements du nouvel ordre mondial.

- **La création de la SDN.**

La SDN est créée à Versailles, par 27 états, le **28 avril 1919**. C'est la **première** fois qu'une **institution internationale** vise à établir la paix.

Les questions essentielles relèvent du **Conseil** qui seul peut voter des **sanctions** contre un Etat agresseur. Ces sanctions doivent être votées à l'**unanimité** et ne sont pas contraignantes (pas de force armée internationale).

- **Son échec.**

Carte 1 page 132 *Question* *Quelles réalités donnent raison au caricaturiste ?*

Face aux fascismes, la SDN échoue : dans les années 1930, les coups de force du Japon, de l'Italie et de l'Allemagne ne sont pas sanctionnés. La Seconde Guerre mondiale traduit son échec définitif.

Elle a néanmoins mis en place les principes de résolution des conflits par le **multilatéralisme** (définition page 130).

Elle disparaît officiellement en 1946, remplacée par l'ONU.

2. La fondation de l'ONU.

- **L'impact de Seconde Guerre mondiale.**

Comme en 1918, la violence inouïe du conflit pousse les vainqueurs à mettre la guerre hors-la-loi.

L'influence des **Etats-Unis** est à nouveau décisive : projet de **Roosevelt**, qui veut lui donner une réelle efficacité en y intégrant toutes les grandes puissances (URSS etc.).

Carte 2 page 133: l'ONU repose sur la **Charte des Nations Unies**, adoptée par **51 Etats**, le **26 juin 1945**, lors de la conférence de San Francisco.

- **Ses institutions.**

Elles se trouvent à New York.

Organigramme page 135 :

- L'**Assemblée générale**, qui réunit tous les Etats membres, n'adopte que des **recommandations**.
- Le **Conseil de Sécurité** prend les décisions. Composé de 11 membres, dont **5 permanents** (EUA, URSS, RU, France, Chine), ses **résolutions** s'imposent aux Etats.

- **Ses objectifs.**

L'ONU doit avant tout **maintenir la paix**. Souverain à l'intérieur de ses frontières, l'État n'a le droit de recourir à la force qu'en cas de légitime défense ou dans le cadre d'interventions mandatées par l'ONU.

Elle cherche à promouvoir la coopération internationale.

B) Sa difficile application.

1. De nombreux blocages pendant la guerre froide.

- **Leurs facteurs.**

Institutionnellement, l'ONU demeure une organisation d'**Etats souverains**. Son action repose donc sur l'entente entre ces Etats, en particulier entre les grandes puissances qui disposent d'un **droit de veto** (définition page 134).

La **bipolarité** du monde entraîne souvent la paralysie de l'ONU par les deux superpuissances.

- **Leur expression.**

Des années 1950 à 1980, l'opposition entre les deux Grands empêche de mettre en œuvre des opérations de maintien de la paix.

Le caractère illicite du **droit d'ingérence unilatéral** défini par l'ONU en 1946 n'empêche pas les grandes puissances de s'impliquer dans des conflits (Vietnam, Afghanistan...).

A l'inverse, l'existence de l'ONU n'empêche pas l'**arbitrage** des grandes **puissances** dans le règlement des conflits. Voir **conclusion**.

2. Le renouveau des années 1990.

- **Une ONU plus active.**

Avec la fin de la guerre froide, le fonctionnement du Conseil de sécurité se débloque et l'usage du droit de veto se raréfie. Voir **conclusion**.

Les opérations de maintien de la paix se multiplient et s'élargissent. Les casques bleus interviennent désormais sur tous les continents.

Document page 133 : elle possède une légitimité universelle, renforcée par l'adhésion de nouveaux états, qui leur assure une représentativité internationale.

- **Ses limites.**

L'ONU n'a pu empêcher les **guerres** ni de nouveaux **génocides** : **Rwanda** 1994, **Bosnie** de 1992 à 1995, où les casques bleus échouent à protéger les populations civiles.

L'ONU est **dépendante** des puissances : exemple de l'intervention de l'**OTAN** (définition page 137) au **Kosovo** en 1999.

Cela rappelle que l'Organisation a des **moyens limités** (budgets, moyens humains ...).

Enfin le Conseil de sécurité est affaibli par la contestation des **puissances émergentes** contre le droit de veto des membres permanents, mais aussi par les **réticences** des populations concernées.

C) La revitalisation de l'ONU de 1997 à 2006.

1. Le rôle de Kofi Annan.

- **Ses objectifs.**

Biographie page 141 : diplomate ghanéen, il est élu secrétaire général de l'ONU et exerce deux mandats de 1997 à 2006.

Pour rénover les Nations Unies, Kofi Annan veut lancer un vaste programme de **réformes**.

- **Ses moyens.**

Il veut diversifier les actions de l'ONU.

Texte 2 page 140 *Question* *Question du manuel.*

Il reprend en particulier une idée lancée en 1994 : le **droit d'ingérence**. Si un Etat n'est pas en mesure d'assurer la sécurité de sa population, il revient à la communauté internationale de le faire. Cependant cette notion se heurte au principe de souveraineté inscrit dans la Charte.

Il défend la liberté de la presse.

Il veut **lutter** contre les **inégalités** dans le monde.

2. Ses résultats.

Document 3 page 140 *Question* *Question du manuel.*

Document 4 page 141 *Question* *Question du manuel.*

Document 4 et 5 page 141 *Question* *A quelles difficultés se heurtent les actions de l'ONU ?*

- **Succès.**

Les réformes impulsées par Kofi Annan se traduisent par des actions concrètes sur la scène internationale.

Les **opérations de maintien de la paix** se multiplient à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Voir document page 136 et carte 4 page 141.

Il mandate l'intervention de la coalition militaire dirigée par les Etats-Unis en Afghanistan en 2001.

Il multiplie aussi les tournées diplomatiques pour prévenir un conflit entre les Etats-Unis et l'Irak (1998), négocier la fin de la guerre au sud-Liban (2000) et promouvoir une pacification des relations entre Israéliens et Palestiniens (2000).

Malgré les oppositions, il soutient en **1998** la création de la **Cour pénale international (CPI)**.

Il reçoit le prix Nobel de la paix en 2001, en reconnaissance de son engagement et de son action.

- **Limites.**

Echec de l'instauration du **devoir d'ingérence**.

Budget trop faible pour mener à leur terme l'ensemble des opérations de maintien de la paix.

Surtout, Kofi Annan ne parvient pas à empêcher la guerre d'**Irak** en **2003** : voir **conclusion**. Cette intervention militaire est effectuée hors du cadre multilatéral de l'ONU, sans l'aval du Conseil de sécurité.

Les principes de sécurité collective s'effacent donc derrière la loi des grandes puissances, qui imposent un ordre international fondé sur les rapports de force.

3. Les perspectives.

- **Un monde instable.**

La paix mondiale est menacée par de nouveaux dangers : terrorisme, guerres intraétatiques, unilatéralisme américain...

Un des problèmes les plus importants est l'**absence d'interlocuteurs** pour mettre fin aux combats.

L'ONU ne peut agir que si l'idée du **multilatéralisme** est partagée par tous et particulièrement par la première puissance mondiale. Or la volonté des Etats, et particulièrement des **grandes puissances**, est souvent de défendre leurs intérêts (**veto** russe et chinois sur la question syrienne depuis 2011).

- **Les défis pour l'ONU.**

Mettre en place une nouvelle **gouvernance mondiale** : **définition page 136.**

Cela nécessite une réforme de l'ONU. Pour que l'ONU devienne une organisation véritablement **supranationale**, il faudrait que les Etats abandonnent une part de leur souveraineté.

Certains pensent qu'il faudrait **élargir le Conseil de sécurité** à de nouveaux Etats, comme l'Inde ou le Brésil.

Conclusion.

Cela semble révéler les contradictions de notre monde, tiraillé entre conscience globale et intérêts immédiats.

Conclusion.

Reprise du plan.

Les traités de Westphalie ainsi que les mandats de Kofi Annan à l'ONU constituent deux ruptures dans l'histoire des relations diplomatiques et la recherche d'une paix durable.

Problématique.

D'un principe de la souveraineté de l'État à celui d'un ordre international, elles ont permis la construction de moyens pour atteindre cet objectif.

Annonce du plan.

Même si le retour d'un jeu international dominé par des grandes puissances rivales fait craindre un retour des conflits, ces moyens ont le mérite d'exister et permettre des progrès ultérieurs.

Préparation au Bac

Grand oral.

Rappel de la **méthode, pages 20 et 26 à 29.**

Application : **consignes page 139 ou 141.**

Dissertation.

Méthode : rappel **pages 21 à 23.**

Application : **consignes page 139** ou **exercice pages 146-147.**

Etude critique de document.

Méthode : rappel **pages 24-25.**

Application : **exercice page 147.**